

# ORAISSON

*une ville à la campagne*

*infos*

L'école élémentaire



Journal Municipal

ALPES DE HAUTE PROVENCE

ORAISSON INFOS N°34 - DÉCEMBRE 2010



*Le maire et  
son conseil municipal  
vous présenteront leurs vœux  
le vendredi 7 janvier  
à 18h30 salle de l'Eden.*

## tribune libre

Plus d'un mois de retard dans les travaux de l'école primaire, il a fallu attendre mi octobre pour que la nouvelle cantine puisse accueillir nos petits écoliers. En attendant la salle de l'Eden avait été réquisitionnée pour servir de cantine à nos bambins. Bilan financier de l'opération : « Mr le Maire indique que l'on ne connaît pas le coût exact mais qu'il est réel : vaisselles jetables pour la cantine, suppression de certaines manifestations, temps du personnel pour organiser ces aménagements... » CR Conseil municipal du 28/09/2010

Perte de ressources pour certaines associations (loto annulé) qui avaient réservé la salle de l'Eden depuis début 2010. Annulation de la fête de l'amande pour « mauvaises conditions météorologiques prévues ». Ouverture de l'épicerie sociale reportée sur 2011 : le déplacement des Algécos avait pourtant été effectué le 19 Juillet mais à ce jour l'état des lieux nécessite

encore des travaux de remise en état pour les rendre opérationnels. Que de morosité pour cette rentrée 2010 !!!

Heureusement lors du goûter des anciens organisé par le CCAS, nous avons vu le sourire revenir sur les visages de nos aînés... La mobilisation des associations d'Oraison pour les journées du Téléthon fera revenir le sourire sur les visages des enfants souffrant de maladies lourdes... La 9<sup>e</sup> fêerie de Noël se met en place pour faire à nouveau rêver petits et grands pendant cette trêve de Noël...

Nous souhaitons à chacune et chacun d'entre vous que l'année 2010 se termine sur un sourire, que tous les soucis fassent une pause, et que 2011 commence avec une note d'espoir... Bonheurs partagés, solidarité, santé, voici les souhaits que nous adressons à tous pour 2011.

*Joelle Joselet, Fabienne Sauvecane,  
Béatrice Huart, Bernard Zunino.*

## féerie et crèches

### RETROUVER SON ÂME D'ENFANT

À l'heure où les nuits sont les plus longues et le givre cogne aux carreaux pour s'inviter dans les logis douillets, Oraison illumine ses rues et ses vitrines, ses maisons pour faire reculer la froidure. Ces lucioles nous disent que si la nature frissonne, il fait beau dans les cœurs. La municipalité soutient les initiatives des ces artisans du bonheur. La fêerie de Noël ouvre les portes du merveilleux où chacun, ébahi retrouvera son âme d'enfant. Une banquise qui se joue du réchauffement climatique suggère qu'il peut y avoir beaucoup de tendresse au pays du grand nord, les elfes évadés de nos histoires d'enfants sont plus réels que nature et le père Noël, débordé. Il fait un pied de nez à la retraite à 60 ans. Les crèches du village, conçues avec talent sont des pans d'histoire revisités par l'imagination de ses créateurs. Leur position dans la ville génère des pèlerinages de visiteurs

à travers les rues. Quand les lavoirs se transforment en crèches et les salles du château en sanctuaire de nos souvenirs de gosses, il ne faut pas moins qu'un feu d'artifice en pleine ville pour iriser le ciel noir. Puissent ces initiatives réconforter les cœurs meurtris et réveiller l'enfant qui sommeille au fond de nous.



### Horaires Mairie

#### La mairie est ouverte au public

- le lundi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- le mardi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h30
- le mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
- le jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h30
- le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

Les services techniques sont ouverts au public  
du lundi au vendredi de 8h à 12h et de  
13h30 à 17h15.

Téléphone Mairie : 04 92 70 77 77

Site Internet : [www.oraison.com](http://www.oraison.com)

Office de Tourisme : 04 92 78 60 80

**LA MAIRIE SERA FERMÉE L'APRÈS MIDI DES 24 ET 31 DÉCEMBRE.**

Le 31 décembre, de 8 h à midi, permanence pour les inscriptions sur les listes électorales.  
Attention, dernière limite pour vous inscrire.

P.2

Tribune libre

P.3

Vie pratique

Mot du maire

P.4

Urbanisme

P.5/6

Vie municipale

P.7/8/9/10

DICRIM

P.11

Vie scolaire

P.12

Intra-muros

P.13/14

Commerces

P.15

Etat civil

P.16

Agenda

## Permanences

### PERMANENCES DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE EN

**MAIRIE** : lundi, mardi et jeudi toute la journée ; mercredi matin.

Mme Martinon, adjointe aux affaires sociales, reçoit le mercredi de 9h30 à 11h30, sur rendez-vous.

Mme Juran, élue déléguée au logement et aux personnes âgées, reçoit le lundi de 9h à 11h, sur rendez-vous.

**ASSOCIATIONS** : Marie-Christine Mosconi, adjointe aux associations sportives, culturelles, ludiques et événementielles, est à votre écoute le lundi de 9h à 11h30 et sur rendez-vous, assistée de Sandrine Campbell.

**URBANISME** : sans rendez-vous : tous les matins et le mardi et jeudi de 17h à 18h30. Monsieur Manteau, adjoint à l'urbanisme reçoit le vendredi de 9h à 11h30 sur rendez-vous.

**SERVICE JEUNESSE** : lundi, mardi et jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h15, le vendredi de 8h à 12h.

**ENCOMBRANTS** : 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudi de chaque mois sur inscription au service technique, tél. 04 92 79 43 00.

**DÉCHETS DE JARDIN** : chaque lundi matin sur inscription au service technique, tél. 04 92 79 43 00.

**DÉCHÈTERIE** : ouverte du lundi au samedi, l'hiver de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, l'été de 9h à 12h et de 14h30 à 18h.

**AIDE AUX VICTIMES** : 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredi de chaque mois, de 9h à 11h30 en mairie.

**C.P.A.M.** : chaque mardi de 14h à 16h - centre médico-social.

**Mission Locale** : le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> vendredi du mois, le matin au centre médico-social

**Le Point d'appui** : tous les vendredis de 9h à 12h.

Mme Nicolas-Charvet : 04 92 32 16 33

## Bibliothèque Municipale

Du nouveau à la médiathèque Romain Selsis !

En collaboration avec la médiathèque départementale, nous vous proposons cette année un prêt de partitions, en plus des livres, périodiques, CD et DVD musicaux. Au total 13 200 ouvrages sont à votre disposition. Ils peuvent être empruntés ou consultés sur place dans l'espace de lecture. Les enfants disposent d'une salle agréable. La médiathèque se situe dans une des salles du château, au cœur de la ville et de ses habitants.

Pascale et Marielle vous y accueilleront les : Lundi de 15h à 18h - Mardi de 9h à 11h30 - Mercredi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h - Samedi de 8h30 à 11h30

## Oraison Santé

**Gendarmerie** .....17

**Pompiers** .....18

**Urgence médicale**  
(soir, week-end, férié) .....15

### MEDECINS

D<sup>r</sup> Amphoux, Boffety, Karpov, Saez 04 92 79 93 87

D<sup>r</sup> Rambert et Travers ..... 04 92 78 60 27

D<sup>r</sup> Jourdan (acupuncteur) .. 04 92 78 74 96

### INFIRMIER(E)S

M<sup>mes</sup> Autric, Bremond et Izard 04 92 79 86 77

M<sup>mes</sup> Bondil, Doyen et Lohez-Blanc

.....04 92 75 35 31

M. Cano et M<sup>me</sup> Lombard .. 04 92 79 80 98

M. Gessner 04 92 79 84 37

M. Guineau ..... 04 92 79 94 99

M<sup>me</sup> Mayers ..... 04 92 76 50 19

M<sup>me</sup> Bouchet, M. Petit ..... 04 92 79 82 58

### DENTISTES

Mme Collinet ..... 04 92 78 60 67

M. Savornin, M<sup>me</sup> Favre ..... 04 92 78 62 01

### KINÉSITHÉRAPEUTES

M<sup>mes</sup> Bonsignour, Roy, Tiprez-Panabières et

M. Beaujoin ..... 04 92 78 61 98

M<sup>me</sup> Desforge, M. Garnier et M. Santucci

..... 04 92 79 94 82

M<sup>me</sup> Joselet ..... 06 72 87 84 62

M<sup>me</sup> Wouters ..... 06 61 48 83 97

### ORTHOPÉDISTE

Helphi Orthopédie ..... 04 92 75 83 09

### OSTÉOPATHES

M. Garnier ..... 06 77 80 83 00

M<sup>me</sup> Roy ..... 04 92 78 61 98

M<sup>me</sup> Sube ..... 06 26 75 60 41

### PÉDICURE-PODOLOGUE

Mme Demailly ..... 04 92 79 98 01

M. Noiroit ..... 04 92 79 98 02

### PHARMACIES :

Pharmacie du Clocher ..... 04 92 78 60 46

Pharmacie Vittenet ..... 04 92 78 71 73

### PSYCHOMOTRICIENNE

Mme Delahaye ..... 04 92 79 17 23

### LABORATOIRE D'ANALYSES

LABM Durance Analyses ... 04 92 79 80 43

### HÔPITAL LOCAL

..... 04 92 70 55 00

### CENTRE MÉDICO SOCIAL

..... 04 92 79 92 97

### CENTRE MÉDICO PSYCO-

LOGIQUE ..... 04 92 74 39 27

### OPTICIENS

Optique Provencale ..... 04 92 79 97 38

CG' Optic ..... 04 92 76 52 70

### VÉTÉINAIRE

M<sup>mes</sup> Dast et Maupetit ..... 04 92 79 91 02

## le mot du maire

Madame, Monsieur,



Ce numéro consacre une large place au Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM), document que je me devais de vous présenter.

Il vous informe également sur le travail fait par vos élus au cours de ce semestre. L'information purement municipale a donc mobilisé un espace beaucoup plus important que de coutume, au détriment, qu'elles nous pardonnent, des associations, à qui nous donnons habituellement une grande part du contenu rédactionnel. Elles retrouveront leur place dès le prochain numéro.

Communiquer pour informer, expliquer ou convaincre sans démagogie ni électoralisme : la communication est un exercice terriblement difficile qui nécessite beaucoup de constance, d'énergie et de pédagogie. Le compromis est difficile entre l'excès d'information qui confine à la propagande et le silence qui soulève interrogation et inquiétude.

Ce problème est général et touche toute la société : l'Etat, les administrations, les collectivités territoriales, les entreprises, les associations et même les familles, au sein desquelles le dialogue intergénérationnel a tant de mal à se nouer.

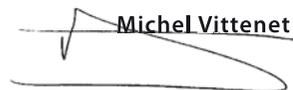
Pour améliorer ce secteur, nous avons engagé, à la communauté de communes ILO, une attachée de communication fraîchement diplômée, Laurence Saint-Julien. Titulaire d'un master elle a les compétences requises pour collecter les données et les dispenser en externe comme en interne.

En externe elle finalise actuellement un site internet ILO, dont j'avais évoqué la création l'an dernier, dans lequel chaque commune aura une part dédiée.

En interne elle facilite la transmission des informations d'élus à élus, d'élus à personnels et réciproquement.

Une fois ce travail de mise au point du site effectué, elle est vouée à venir en appui aux élus et personnels communaux pour la rédaction des magazines municipaux comme celui que vous avez en main, des comptes rendus de réunions ou de festivités ayant un intérêt communautaire. Sa compétence nous sera sans aucun doute précieuse pour vous informer de ce qui se passe sur votre territoire et mieux vous rendre compte du travail des membres du conseil municipal qui ont trop souvent le « nez dans le guidon ».

Pour conclure je souhaite, à toutes et tous, de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année et plein de bonnes choses pour vos proches et vos amis.

 Michel Vittenet

## LA FORCE DE L'HABITUDE

*L'habitude est une disposition, acquise par la répétition à être, à agir fréquemment de la même façon (Larousse 2006). Cette habitude, que ne nous fait-elle pas faire ? Un changement de sens de circulation étudié pour permettre une meilleure fluidité de la circulation et voilà l'habitude remise en question au point parfois d'emprunter un sens interdit, une voie en sens unique, de refuser un stop. Certains conservent leur habitude de ne pas trier leurs déchets, voire de les laisser à même le trottoir. C'est le cas des cartons, de la ferraille, alors qu'il suffirait d'utiliser « le » container adapté ou de se rendre à la déchetterie. Elle s'applique aussi à ne pas faire l'effort d'aller stationner notre véhicule sur les parkings disponibles. Il est tellement plus facile de se garer sur les trottoirs, les passages cloutés et même sur les emplacements réservés aux personnes handicapées ! L'habitude amène encore à ne pas tailler les haies en limite de sa propriété, ce qui a pour effet de déborder sur les trottoirs, obligeant les piétons à marcher sur la chaussée.*

*Ces quelques exemples montrent jusqu'où peuvent mener certaines mauvaises habitudes. Oraison s'agrandit, le rôle des élus est d'anticiper ces évolutions et d'être à l'écoute de toutes les propositions.*

*Nous avons toutes et tous nos petites ou grandes habitudes. Si chacun fait un effort pour en changer, nous apporterons à notre quotidien un mieux vivre dans notre belle commune.*

*Je finirai sur une bonne habitude, celle de vous présenter, avec le service urbanisme, mes meilleurs vœux pour les fêtes de Noël et une très bonne année 2011.*

**G. Manteau, adjoint à l'urbanisme et à l'environnement**

### EXTENSION DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Enfin terminée, en dépit des retards du chantier ! La livraison prévue le 16 août a été retardée fin octobre. Pour autant, le résultat est à la hauteur des attentes, avec des matériaux haute isolation, laine de bois, bardage bois, associés à un système chaud/froid couplé à une pompe à chaleur, pour le plus confort des occupants. L'architecte a retenu une toiture innovante avec des toits végétalisés pour augmenter l'isolation des lieux. L'orientation des classes au nord a été pensée dans un souci de confort afin d'éviter l'apport trop important de chaleur l'été. Le manque de lumière qui aurait pu être sujet à critique, a été compensé par des puits de lumière.

Les enfants ont pris possession des lieux : la cantine scolaire le 3 novembre et d'après leurs impressions, les lieux leur sont apparus sympathiques. Quant à la cour, ou plutôt les cours, là aussi ils se les sont vite appropriées. La visite des locaux le 4 décembre, a permis à ceux qui y ont participé, de découvrir des lieux de vie agréables et pratiques. L'année 2011 verra la poursuite des travaux, avec la rénovation des anciens bâtiments, notamment en matière de chauffage, d'isolation thermique et surtout la mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite.

Enfin, conséquences heureuses de la fin de ces travaux, le parking derrière la mairie est ré-ouvert au stationnement et la rue Paul Jean est à nouveau en double sens.

### LE PONT ROMAN



Il a reçu un « lifting », mais le résultat est satisfaisant. Le travail effectué est de qualité, avec des matériaux choisis et une application traditionnelle. Un bémol toutefois, il a fallu installer des barrières de part et d'autre du pont, afin d'éviter une dégradation trop rapide de ce lieu par des utilisateurs peu scrupuleux, motos, quad, etc.

### OFFICE DU TOURISME



Les travaux sont terminés et les occupants ont emménagé début octobre. Gageons que ce lieu, maintenant accessible aux personnes à mobilité réduite, saura accueillir les touristes dans de très bonnes conditions. Ces locaux sauront également être pour leurs occupants un cadre de travail agréable et convivial. Là aussi, merci à tous les acteurs pour le résultat obtenu.

### LE LOTISSEMENT TISSOT

Il a reçu un tapis d'enrobé tout neuf pour son parking. Le marquage au sol a été effectué par les personnels des services techniques. Un petit rappel toutefois, le parking étant public, les emplacements ne sont pas réservés.

### STATION D'ÉPURATION

Les travaux avancent dans le respect des délais et la date fixée initialement pour sa mise en service, début 2012 semble tenir. Le prochain journal intercommunal (ILO) donnera plus amples informations.

### URBANISME

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est en phase de finalisation. Les discussions dans le cadre des réunions de la commission d'urbanisme ont été quelques fois âpres, mais nous sommes sur la bonne voie. Ce document, très important pour la vie des oraisonnais, doit être en cohérence avec le SCOT de Manosque, dont le projet a été présenté à Oraison en octobre. Ce document d'urbanisme devra être applicable pour dix ans.

### TRAVAUX DE VOIRIE

La rue Elie Louis Julien sera reprise entièrement. Les travaux débuteront après les fêtes pour ne pas perturber les commerces concernés. A ce titre M. le maire s'est déplacé avec l'entreprise retenue afin de les rencontrer et de leur expliquer le projet.

La traversée du Hameau de La Tuilière sera quant à elle réalisée avant la fin de cette année ou au plus tard début de 2011. Le chemin de Brunet sera terminé en 2011, les travaux ayant été reportés pour des raisons budgétaires, mais des travaux de reprise partielle seront effectués si nécessité.

Au chapitre travaux, il convient d'ajouter l'amélioration de l'isolation thermique du bâtiment de la Mairie, par la pose de fenêtre à double vitrage, ainsi que le remplacement des vitres en polycarbonate de la salle Gai Minet.

### LOTISSEMENTS

Je souhaite attirer l'attention des résidents des lotissements dont les structures sont en cours de reprise ou à reprendre par la commune, reprise qui n'est pas une obligation. L'engagement de reprise des parties communes d'un lotissement est une affaire sérieuse, des exemples en cours nous appellent à la plus grande prudence. Des contrôles rigoureux sur l'existant doivent être réalisés, la commune n'ayant pas vocation à se substituer à la défaillance de promoteurs peu scrupuleux. En effet, si des travaux ont été mal réalisés, c'est la commune, donc nos impôts, qui devront entreprendre la remise à niveau des divers réseaux qui s'avèreraient défectueux. J'invite donc les propriétaires à bien vérifier les statuts de leur lotissement et à ne pas hésiter à se rapprocher des services compétents afin de ne pas connaître les mêmes déconvenues que certains copropriétaires.

### DÉPÔTS SAUVAGES

Les services municipaux ont constaté sur la commune des dépôts sauvages de déchets. A cet effet, M. le Maire, par arrêté municipal n°263-10, rappelle la loi. Les dépôts sauvages sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975. Se débarrasser de ses déchets encombrants sur un trottoir, au coin d'un bois ou dans une rivière est un comportement irresponsable et encore trop fréquent. Ces cimetières sauvages de déchets polluent les sols, les eaux, l'air et dégradent les paysages. La commune dispose de moyens d'élimination des déchets conséquents (ramassage quotidiens des ordures ménagères, déchetterie, ramassage des encombrants). Un effort collectif s'impose pour protéger notre commune. Pour information, l'auteur d'un dépôt sauvage s'expose à une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €.

## UNE ZONE BLEUE POURQUOI, COMMENT ?

Le stationnement est réglementé dans certaines zones du centre-ville, mais reste gratuit. La zone bleue facilite la rotation des véhicules et favorise le partage des places de stationnement. Le but est de réguler le stationnement pour que tout le monde puisse accéder au centre-ville, aux commerces, aux services publics en supprimant le stationnement sauvage.

**Le périmètre des zones bleues :** La place Clément Plane, l'allée Arthur Gouin (parking de la poste), la rue Elie Louis Julien, le boulevard des frères Jaumary devant la mairie coté numéros pairs. Les emplacements concernés sont signalés par des panneaux et par des clous bleus au sol.

**Les horaires ?** De 9h à 12h30 et de 14h à 19h du lundi au samedi.

**Combien de temps puis-je stationner ?** 1 heure 30 maximum.

**En cas de dépassement de durée ?** Attention. Au-delà

de 1 heure 30, vous devez obligatoirement déplacer votre véhicule sous peine d'amende. Vous ne pouvez pas prolonger la durée du stationnement en changeant l'horaire de votre disque car cela empêche la rotation des véhicules sur les places de stationnement.

**Les risques encourus en cas de non respect de ces obligations ?** Lors de la verbalisation par l'agent, l'amende est de 11 €. Pour l'éviter, je dois apposer mon disque de manière lisible derrière le pare-brise, et respecter la durée de stationnement.

**Le disque bleu est-il obligatoire ?** Oui ! Il indique l'heure de début et de fin de votre stationnement. Il s'utilise comme un ticket de parking, à part que c'est vous qui réglez l'heure d'arrivée, et que c'est gratuit.

Avec le disque bleu, je partage ma ville !



## DES ÉQUIPEMENTS AQUATIQUES DE QUALITÉ

### LA PISCINE MUNICIPALE

Ouverte au public en juillet et en août, la piscine a fonctionné dès le 17 mai pour accueillir les scolaires. A raison d'une ou deux séances hebdomadaires, l'objectif n'était pas d'apprendre à nager mais de permettre aux enfants d'évoluer dans l'eau de manière autonome et sécurisée. Managées avec professionnalisme par Jean-Noël Richaud, ces séances ont été possibles grâce à la collaboration des enseignants et à l'encadrement bénévole des parents.

Plus de 9 000 baigneurs ont pu, cette année, profiter des aménagements réalisés sur la piscine par nos services techniques ou des entreprises extérieures. Après la rénovation des plages en 2009, la réfection du carrelage de la pataugeoire, du petit bassin et d'une partie du grand bassin ainsi que des travaux de peinture ont été réalisés. Une rampe en inox a été installée dans le pédiluve pour améliorer l'hygiène.

Enfin, des parasols pailotes ont ajouté une note « vacances » au cadre déjà privilégié du lieu. L'accueil, la qualité des produits et les tarifs proposés à la buvette par Christophe Bard ont pleinement satisfait les baigneurs et leurs accompagnants.

### LE PLAN D'EAU DES BUISSONNADES

Même si la saison 2010 a connu une légère baisse de fréquentation, la qualité de l'eau, l'effort accompli sur l'entretien du site et les différents aménagements effectués ont accueillis de nombreux estivants. Des sanitaires fonctionnels ont été construits, des jeux de boules, de tennis de table et un terrain de volley ont été aménagés et des jeux pour les enfants. La buvette, les lacs de pêche et le parcours botanique ont complété la panoplie des équipements du site qui a su conserver son aspect « nature ».



## les brèves ...

### RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION 2011

Le recensement se déroulera du 20 janvier au 19 février 2011. Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur muni d'une carte officielle et tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Votre participation est essentielle et obligatoire. Le recensement permet de connaître la population résidant en France. Il fournit les statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logement, etc. Ces chiffres aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître les disponibilités de main-d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population. Enfin, ces résultats éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc.) C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.

Vos réponses resteront confidentielles protégées par la loi. Merci par avance de votre participation et de l'accueil réservé aux agents recenseurs.

### RECENSEMENT AGRICOLE 2010

Jusqu'en avril 2011, un enquêteur va procéder sur notre commune au recensement agricole. Cette vaste enquête décennale qui se déroule sur le territoire national, fournira une photographie complète de l'agriculture française. Tous les agriculteurs de la métropole et d'outre-mer, sont concernés par ce recensement. Renseignements complémentaires sur : [www.agriculture.gouv.fr/recensement-agricole-2010](http://www.agriculture.gouv.fr/recensement-agricole-2010)

### LA RÉGION COMMUNIQUE

#### Résultats de l'enquête ménages déplacements 2009

En 2009, une grande enquête a recensé les déplacements de 26 000 habitants des Bouches-du-Rhône et d'une cinquantaine de communes des départements limitrophes, dont la nôtre. Les principaux résultats permettent d'avoir une « photographie » de nos pratiques de déplacements. Globalement, les habitants du Nord du Var ont une mobilité comparable à celle des habitants des Bouches-du-Rhône (4 déplacements quotidiens), sauf dans le centre de Manosque elle atteint 4,62 déplacements par jour. Ils recourent beaucoup moins aux modes alternatifs (29 % contre 38 %). Les taux constatés sont équivalents à ceux enregistrés dans les territoires les moins urbains des Bouches-du-Rhône. En effet, l'usage des modes alternatifs est favorisé dans les centres-villes des grandes agglomérations en raison des distances plus courtes des déplacements à réaliser et de l'offre de transports collectifs urbains. Au sein de ces modes, la marche est surreprésentée avec plus de 80 % de part de marché en moyenne et jusqu'à 98 % dans le centre-ville de Manosque. Les habitants de nos communes privilégient également la voiture (69 % contre 57 %), surtout pour les déplacements domicile-travail puisque 9 sur 10 se font en voiture. Les collectivités disposent de l'outil nécessaire pour évaluer et coordonner leurs politiques de transports, et définir les projets et les investissements de demain.

### SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Les dossiers sont à retirer en mairie et à retourner avant le 31 janvier. Toute association bénéficiant de la mise à disposition d'une salle municipale, régulièrement ou ponctuellement, doit remplir la fiche bilan fournie avec le dossier de demande de subvention, même si elle ne sollicite aucune aide financière.

## LES AGENTS COMMUNAUX

Vous les voyez passer et vous vous demandez parfois ce qu'ils font, où ils vont. Ce sont des agents communaux. Voici quelques précisions sur ceux qui travaillent à vous rendre la commune plus agréable.

### Les fonctionnaires territoriaux

La commune emploie actuellement 86 personnes. La majorité est constituée de fonctionnaires territoriaux. Ces agents relèvent d'un statut particulier et sont répartis entre plusieurs filières et catégories.

Au sein de la collectivité, il existe six filières : administrative, technique, culturelle, sportive, animation, police municipale et trois catégories d'agents : la catégorie A correspond aux postes de conception et de direction, la catégorie B correspond à des fonctions d'application et d'encadrement et la catégorie C à des fonctions d'exécution.

La voie normale de recrutement est le concours sauf pour les premiers grades de la catégorie C où une embauche directe est possible. A partir du recrutement, les agents doivent effectuer une période de stage au minimum d'un an. A l'issue de celle-ci, si l'agent donne satisfaction il deviendra titulaire de son poste.

### les agents contractuels

La collectivité peut également avoir recours à des agents contractuels dans des situations particulières. Il s'agit notamment du remplacement momentané de titulaires ou pour répondre à un besoin occasionnel (surcroît d'activité) ou saisonnier. La commune recrute ainsi chaque été des saisonniers pour s'occuper de l'entretien du plan d'eau ou de la piscine municipale. Il s'agit le plus souvent d'étudiants résidant sur la commune et ayant le permis B. Les candidatures sont nombreuses et le choix s'avère le plus souvent difficile.

La commune s'est engagée également depuis plusieurs années sur l'accompagnement des personnes ayant des difficultés d'emplois. Actuellement le personnel compte six agents en contrat aidé pour une durée limitée à deux ans. Au terme de ces contrats, ils peuvent être intégrés dans la fonction publique si une opportunité se présente. Depuis la création de ces contrats la commune en a pérennisé sept.

### Une grande diversité

Les emplois occupés au sein de la commune sont très variés et reflètent une grande diversité de mé-



tiers : du comptable au jardinier en passant par le maçon, l'animateur et le policier municipal.

Les services administratifs qui regroupent l'administration générale, l'accueil du public, l'état civil, le Centre Communal d'Action Sociale, l'urbanisme, la comptabilité et le service du personnel occupent 18 agents.

Les services techniques (nettoyage des locaux, restaurants scolaires, entretien des bâtiments communaux, espaces verts, cimetière, voirie, festivités) comptent 46 agents.

Les services jeunesse et périscolaire (garderie, centre aéré du mercredi, centre municipal de la jeunesse, sport) culturel (bibliothèque, école de musique) et police municipale occupent respectivement 8, 11 et 3 agents.

L'enveloppe financière dédiée au personnel pour l'année 2010 était de 2 512 460 €. Soit 45% du budget de fonctionnement.

**Michèle Bégnis,**  
adjointe déléguée au personnel

## UNE ANNÉE RICHE EN ÉVÈNEMENTS CULTURELS

L'année 2010 a été riche en événements et nous remercions tous les acteurs et bénévoles qui consacrent du temps tout au long de l'année à la vie à notre commune. Ils enseignent le respect, la discipline, mais aussi partagent la joie, la bonne humeur de chaque passion.

En ce qui concerne les activités culturelles de la commune, l'année débutera par les vœux de monsieur le maire le 7 janvier à 18h30 à l'Eden. Le 8 mars nous organiserons la journée de la femme, rendez-vous vers 19h à l'Eden. Nos artistes, toujours aussi nombreux, exposeront leurs œuvres dans les salles du château du 1er au 10 avril. Venez nombreux voter pour votre tableau préféré ! Il s'en suivra l'Art de mai, du 6 au 8, où les œuvres des enfants travaillant auprès de Rosario d'Espinay Saint Luc seront mises à l'honneur. Le succès de « Plus Jaune Ma Ville » nous amène à reconduire cette manifestation le 23 mai prochain. Les associations et artisans seront associés à l'organisation et contribueront sans

aucun doute, comme l'an dernier à sa réussite. Ceux qui souhaitent y participer ou proposer des idées peuvent le faire en contactant Sandrine Campbell en mairie (04.92.70.77.76).

Vous êtes nombreux à aimer la musique, aussi, le 18 juin, nous vous invitons à nous rejoindre sur les diverses places d'Oraison pour découvrir les musiciens qui animeront avec talent la fête de la musique. Qu'il s'agisse d'une harmonie de 30 musiciens, d'un groupe de rock, de rap, de techno ou de danse de salon, chaque ensemble saura partager son enthousiasme.

Oraisonnaises, oraisonnaires, rejoignez nos associations et participez à leurs activités. Vous découvrirez que grâce à elles, votre quotidien peut être enrichi. Que cette nouvelle année soit pour vous et pour ceux qui vous sont chers, douce et riche en événements.

**Marie-Christine Mosconi,**  
adjointe déléguée à la culture et aux associations

## LE PÉRISCOLAIRE SE MODERNISE

Même si deux mois de délais supplémentaires ont été nécessaires, la première tranche de travaux d'un montant d'environ 1.000.000 d'euros de l'école élémentaire Léonie Etienne a été réceptionnée. Au retour des vacances de la Toussaint, les élèves ont trouvé une nouvelle entrée, un grand hall et un préau débouchant dans la cour avec deux nouveaux terrains multi activités et un de basket. Les demi-pensionnaires déjeunent à présent dans un réfectoire spacieux, et les enfants qui fréquentent le périscolaire disposent de deux salles neuves pour la garderie, l'étude et l'accueil de loisirs des 6/11 ans du mercredi. Ces nouveaux locaux s'insèrent avec harmonie et chaleur sur le site. Je tiens, au nom de la municipalité, à remercier les enfants, les parents, les professeurs, le personnel des services et d'animation, car ils ont fait preuve de compréhension et d'adaptation pour que la vie à l'école continue comme d'habitude malgré les désagréments du chantier.

Après l'école, il y a le mercredi et son centre aéré hors vacances scolaires. Il y aura du changement à partir du mois de janvier. En effet comme la municipalité le fait pour les 6/11 ans depuis 2009, elle assurera aussi l'accueil des 3/6 ans sur le site de la

maison de l'Enfance. La commune a été soucieuse d'optimiser ce service par une meilleure gestion du personnel d'animation qui, en fonction des effectifs, pourra basculer d'une tranche d'âge à l'autre, dans le respect de la réglementation et de la législation sur la jeunesse. Ces services seront dirigés par Isabelle Allevard, assistée de l'équipe d'animation si chère aux enfants. Pour les 6/11 ans : Stéphane Modica, directeur adjoint, David Louis, Karine Bret, Manuelle Rodriguez et Alexandra Gaillard. Pour les 3/6 ans : Nathalie Hein, directrice adjointe, Elodie De Stefano, Angélique Pinoël et Sylvie Haour. Toujours pour les jeunes (6/11 ans) les sorties ski commenceront en janvier. Huit seront au programme. Pour les adolescents (11/17 ans), l'équipe du Centre Municipal des Jeunes a concocté un programme varié.

Le secrétariat du service jeunesse se tient à votre disposition pour toutes informations complémentaires, le lundi, mardi et jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h15, le vendredi de 8h à 12h.

**Gérard Ferrigno, adjoint**  
délégué à l'éducation et à la jeunesse

## LA MÉDIATHÈQUE ROMAIN SELSIS

Le 28 Septembre dernier, la bibliothèque municipale a été baptisée médiathèque Romain Selsis, en hommage à ce poète oraisonnaire qui nous quitta le 5 Avril 1956.

*« Si Musset a dit, les plus désespérés sont les chants les plus beaux, Romain Selsis a prouvé la vérité de cet aphorisme en écrivant des chefs-d'œuvre au milieu de sa souffrance. C'est, sans doute, pour cela que sa poésie est si simple, si humaine. Elle est à la fois savante et populaire, moderne et classique... Le cœur se manifeste avec autant d'éloquence que d'esprit. »*  
(Jean-Paul Nourri).

Vous trouverez certains de ses recueils à la médiathèque, ainsi vous pourrez découvrir ou relire ce grand poète messager des muses.

## DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURES

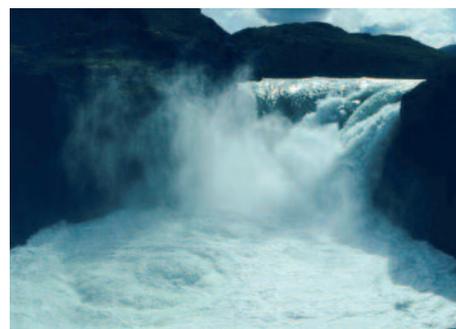
*L'information des citoyens sur les risques majeurs naturels et technologiques est un droit codifié dans les articles L 125-deux, L 125-cinq et L 563-trois du code de l'environnement.*

*Chacun est tenu de connaître les dangers auxquels il est exposé, les dommages prévisibles, les mesures préventives qu'il peut prendre pour réduire sa vulnérabilité. Il en est de même pour les moyens de protection et de secours mis en œuvre par les pouvoirs publics pour qui il s'agit d'une condition essentielle afin de surmonter le sentiment d'insécurité et d'adopter un comportement responsable face aux risques.*

*L'information préventive contribue à construire une mémoire collective et à assurer le maintien des dispositifs collectifs d'aide et de réparation. Notre magazine municipal est un excellent moyen de sensibilisation pour que chacun puisse prendre connaissance de ce document et le conserver, sachant qu'une version plus complète est consultable en mairie.*

*Les risques majeurs se définissent comme des phénomènes naturels ou technologiques qui peuvent entraîner des conséquences graves sur les personnes et les biens. Leur fréquence ou leur probabilité d'apparition est si faible qu'on serait tenté de les oublier et de ne pas être préparé à leur manifestation.*

*Cette information préventive consiste à renseigner le citoyen sur les risques majeurs susceptibles de se développer sur ses lieux de vie, de travail, de vacances. Elle contribue à le préparer à un comportement responsable face au risque et à sa possibilité de survenance. Il ressort que notre commune est concernée par six risques majeurs répertoriés ci-après.*



## Le risque inondation



**vous êtes dans une zone soumise au RISQUE D'INONDATION**  
consultez le dossier déposé en mairie

**consignes en cas d'inondation**

	fermez portes, fenêtres, soupiraux, aérations		montez à pied dans les étages		n'allez pas chercher vos enfants à l'école pour ne pas les exposer
	fermez le gaz et l'électricité		écoutez la radio		ne téléphonez pas, libérez les lignes pour les secours
			respectez les consignes des autorités		

La commune est soumise à un risque d'inondation lié à l'Asse et à la Durance. Les débordements de l'Asse présentent des risques pour certaines maisons des lieux-dits « le pont d'Asse » et « les Coués ». Les zones inondables de la Durance concernent l'hippodrome et les terrains riverains construits dans la plaine.

Le Rancure traverse également la partie sud du village avant de rejoindre le canal EDF. C'est un cours d'eau à caractère torrentiel dont les débordements peuvent s'étendre dans des zones loties à l'est et au sud du village.

La commune a fait l'objet d'arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophe suite à des épisodes orageux pour des dégâts causés aux habitations en décembre 1987 (orage d'août 1987) et en janvier 1994 (in-tempéries de janvier 1994).

## Le risque feu de forêt



**vous êtes dans une zone soumise au RISQUE DE FEU DE FORÊT**  
consultez le dossier déposé en mairie

**consignes en cas de feu de forêt**

<b>L'INCENDIE APPROCHE</b>	<b>L'INCENDIE EST A VOTRE PORTE</b>		ne vous approchez jamais d'un feu de forêt ne sortez pas sans ordre des autorités		
	dégagez les voies d'accès et les cheminements d'évacuation arrosez les abords				rentrez rapidement dans le bâtiment en dur le plus proche
	fermez les vannes de gaz et de produits inflammables				fermez volets, portes et fenêtres calfeutrez avec des linges mouillés

On parle de feu de forêt lorsqu'un feu concerne une surface minimale d'un hectare d'un seul tenant et qu'une partie au moins des étages arbustifs et/ou arborés (parties hautes) est détruite.

Le territoire communal est couvert à près de 30% d'une végétation susceptible d'alimenter des feux de forêt. En février 1998, un incendie, ayant pour origine un mégot jeté, a parcouru une surface de 2 hectares au lieu-dit les Coués.

## Le risque mouvement de terrain



**vous êtes dans une zone soumise au RISQUE DE MOUVEMENT DE TERRAIN**  
consultez le dossier déposé en mairie

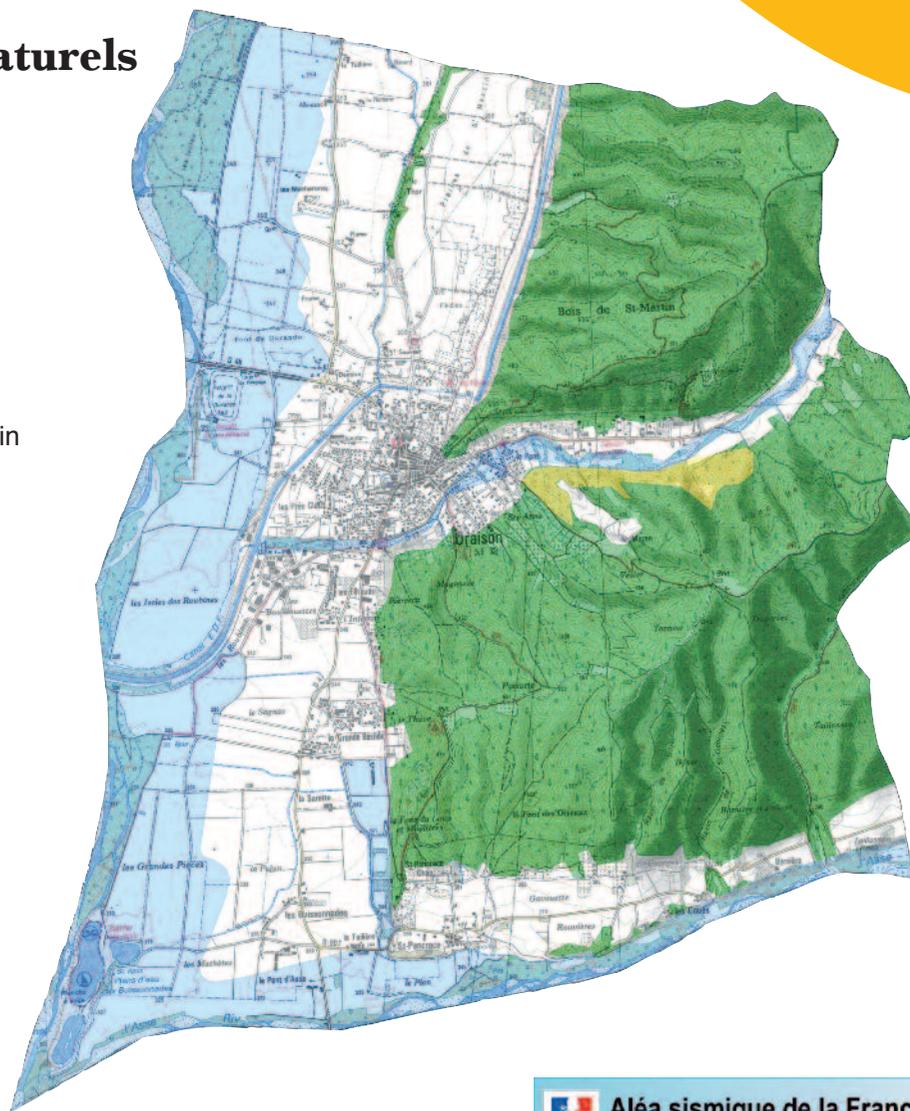
**consignes en cas d'éboulement ou de chute de pierres**

	<b>PENDANT</b> protégez-vous la tête avec les bras	<b>APRES</b>	
<b>à l'intérieur</b>			fermez le gaz et l'électricité
	abritez-vous sous un meuble solide éloignez-vous des fenêtres		éloignez-vous de la zone dangereuse rejoignez le lieu de regroupement
<b>à l'extérieur</b>			évacuez les bâtiments et n'y retournez pas ne prenez pas l'ascenseur
	rentrez rapidement dans le bâtiment en dur le plus proche		respectez les consignes des autorités

Les mouvements de terrain observés ou susceptibles de se produire sur Oraison sont les chutes de pierre ou de blocs, les glissements de terrain et les ravinements.

## Carte des risques naturels

-  Aléa inondation
-  Aléa mouvement de terrain
-  Aléa feu de forêt

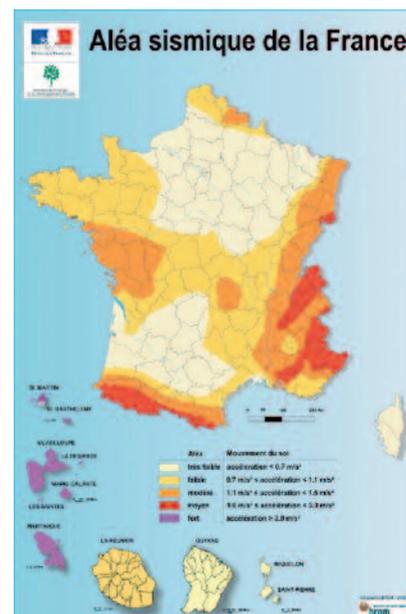


## Risque sismique



Un séisme est une vibration du sol transmise aux bâtiments, causée par une fracture brutale des roches en profondeur créant des failles dans le sol et parfois en surface.

Zonage sismique issu du décret n°2010-1255 du 22 octobre 2010 portant délimitation des zones de sismicité du territoire français



La France est divisée en cinq zones de niveau de sismicité croissante :

-  1 = aléa très faible
-  2 = aléa faible
-  3 = aléa modéré
-  4 = aléa moyen
-  5 = aléa fort

La commune d'Oraison est située en zone d'aléa moyen.

**vous êtes dans une zone soumise au RISQUE SISMIQUE**  
consultez le dossier déposé en mairie

---

**consignes en cas de tremblement de terre**

<p><b>PENDANT</b> protégez-vous la tête avec les bras</p> <p>à l'intérieur  abritez-vous sous un meuble solide</p> <p>à l'extérieur  éloignez-vous des bâtiments, pylônes, arbres...</p> <p>si vous êtes en voiture restez-y</p>	<p><b>APRES</b></p> <p> fermez le gaz et l'électricité</p> <p> ne touchez pas aux fils électriques tombés à terre</p> <p> évacuez les bâtiments et n'y retournez pas ne prenez pas l'ascenseur</p> <p> écoutez la radio respectez les consignes des autorités</p> <p style="text-align: center;">rejoignez le lieu de regroupement</p>
--	--

## Le risque rupture de barrage



**vous êtes dans une zone soumise au RISQUE DE RUPTURE DE BARRAGE**  
consultez le dossier déposé en mairie  
**consignes en cas de rupture**

**ALERTE**  
7 minutes  
avant de sonner

**SELON LES LIEUX**

- gagnez immédiatement les hauteurs
- montez à pied immédiatement dans les étages des immeubles repérés
- n'allez pas chercher vos enfants à l'école pour ne pas les exposer

**FIN D'ALERTE**  
30 secondes

La commune se situe à 95 km du barrage de Serre-Ponçon. Le temps d'arrivée de l'onde de submersion serait de 3h53 mn. La surélévation induite serait de 12 m au dessus du plan d'eau initial.

## Risque TMD

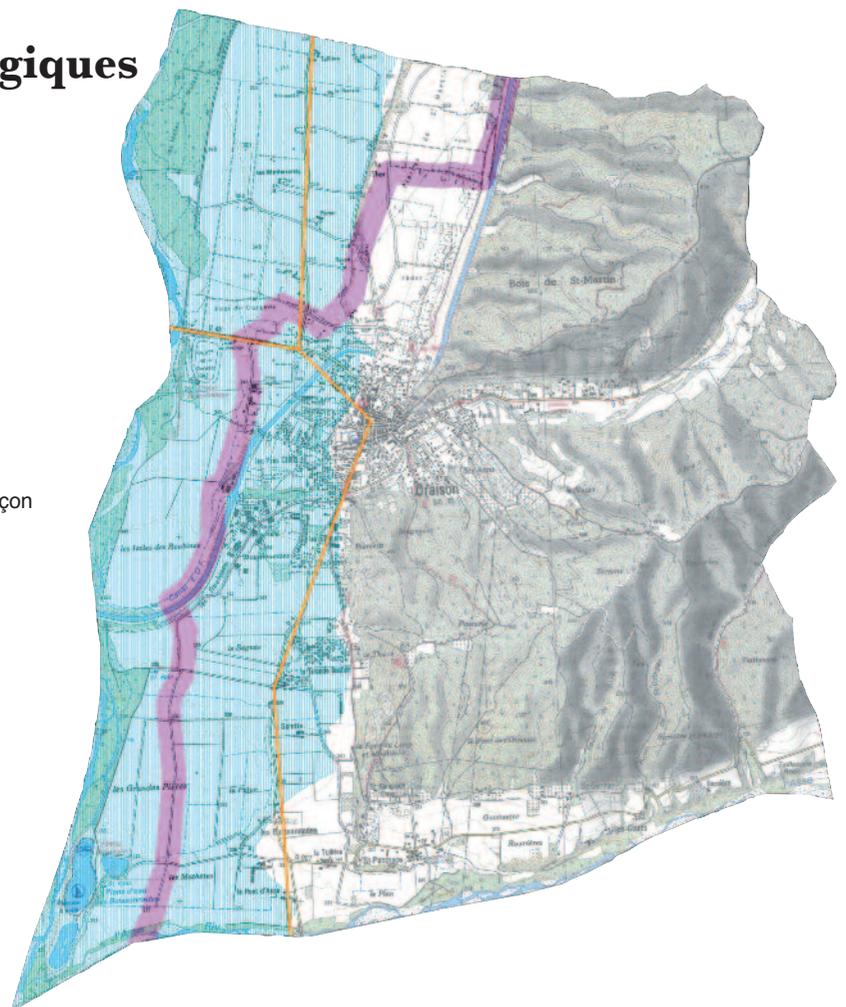


La commune d'Oraison est concernée par le transport de matières dangereuses par canalisation et par route pour la desserte locale. Le pipeline de gaz haute-pression (GDF) traverse la commune dans la plaine de Durance.

## Carte des risques technologiques

- Axe routier susceptible de générer du TMD
- Canalisation de transport de matière dangereuses
- Onde de submersion du PPI du barrage de Serre-Ponçon

0 1,5 3  
Kilomètres



## Le plein d'activités



Pour commencer l'été, de nouveaux visages ont intégré le CMJ. Chaque semaine a été rythmée autour d'un thème. Grâce à la participation libre, chacun a pu pratiquer une activité et faire aboutir ses projets. Les jeunes ont commencé par la réfection de leurs toilettes qui avaient été modifiées afin qu'elles soient accessibles aux personnes à mobilité réduite. Alors rouleaux, peinture, collage de BD, mosaïque... un vrai chantier pour un très beau résultat ! En parallèle, les plus jeunes se sont initiés au cirque : équilibre, jonglage, pyramide, improvisation, tout un panel d'ateliers. La cuisine étant une activité fréquente à la salle, pour innover, l'équipe d'animation avait mis au programme « un repas presque parfait ». Par équipe de deux, les jeunes devaient mijoter une entrée, un plat de résistance et un dessert. Après de



longues heures de préparation et de présentation, un jury très qualifié a élu Nathalie et Carla vainqueurs de cette 1ère édition. Pour agrandir la collection de jeux en bois, les jeunes ont repris perceuse, marteau, clous, vis, peinture, colle pour arriver à un Backgammon, des dames chinoises et une piste de dès géante. Début août, direction Briançon avec 30 adolescents. Au programme, visite des mines d'argent de l'Argentière la Bessée, acrobanches, piscine, patinoire, randonnée et découverte de la cité Vauban. Une semaine oxygénante, sportive, ensoleillée et comme à nos habitudes, de nombreux kilomètres à pied.

Piscine, cinéma, initiation à l'équitation, « pique-nique au crépuscule » au centre d'astronomie de St Michel, bowling, soirée nocturne à Gap et Aqualand ont dynamisé ces 7 semaines de vacances. L'été aurait dû se clôturer à l'hippodrome sous les étoiles mais l'orage en a décidé autrement. Alors, c'est au CMJ que tout le monde s'est retrouvé pour faire la fête. Petite trêve habituelle d'un mois, et hop, semaine du goût avec comme thème cette année « le pain » : exposition, quizz, dégustation. Puis les vacances de Toussaint : tournoi de jeux vidéo, création de masque, sortie au Laser Game, soirée Halloween... Tifanie et Cyrill ont été primés dans la catégorie « costume le plus terrifiant ».

Droits de l'enfant, prévention SIDA, match de hockey sur glace à Gap, match au vélodrome, et l'incontournable soirée de fin d'année ont clôturé ce dernier trimestre.

Au quotidien, le Centre Municipal des Jeunes se veut un lieu ouvert aux jeunes où chacun peut donner et recevoir. Les animateurs sont à leur écoute pour les accompagner dans la construction de leurs loisirs.

Le CMJ est ouvert le mardi et vendredi de 16h à 18h30, le mercredi et samedi de 13h30 à 18h30. Pour en faire partie, il suffit d'une inscription et d'une adhésion de 18 ou 20€.

**Renseignements au CMJ (bâtiment en-dessous de la mairie) ou contacter le 04.92.78.66.46 / 06.71.01.43.10**

## ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

La rentrée des classes s'est déroulée dans des conditions un peu particulières car les travaux de la nouvelle extension n'étaient pas terminés. Tout s'est quand même bien passé et les 339 élèves apprécient leurs locaux. (257 à Léonie Etienne et 82 à l'annexe).

L'équipe enseignante est constituée de 17 professeurs pour 14 classes (1 professeur à mi-temps, 2 à 75%, 1 en surnombre avec la maternelle), d'un maître spécialisé sur l'école et du directeur.



L'année a commencé par un projet intéressant intitulé « Les jardins de la paix ». Toutes les classes y ont participé et ont lancé un débat sur la

paix dans le monde et la vie de tous les jours. Ce travail a débouché sur la réalisation d'un « chemin de la paix » avec tous les jardins des enfants. M. le maire, l'adjoint à la vie scolaire et Mme l'inspectrice de l'éducation nationale de Sisteron sud sont venus rencontrer les élèves et les professeurs pour l'inauguration de ce che-

min. On a pu voir de belles réalisations que les parents ont pu apprécier à l'école Annexe et à Léonie Etienne.

Fin septembre, la nature avait un besoin pressant de propreté, et les enfants munis de gants ont mis la main à la pâte pour aller nettoyer les abords de l'école : papiers, boîtes canettes, etc. ont été enlevés, et toutes les classes ont pris conscience qu'un effort était à réaliser par tous pour pouvoir vivre dans un environnement propre. « Jeter quelque chose, c'est facile, mais le mettre dans une poubelle, c'est encore mieux ! » ou encore, paroles d'enfants : « les déchets, ça salit la nature, ça pollue et ça fait mourir les plantes et les animaux ».

Le 20 novembre, c'était la Journée Internationale des Droits des Enfants. Notre école a voulu s'y impliquer et les élèves sont allés voir en avant première le film « Dessine-toi » de Gilles Porte, à Château-Arnoux. Ils y ont rencontré, avec leur professeur, le réalisateur, et ont pu dialoguer avec lui sur le film pour déboucher ensuite sur un travail en classe, sur les droits des enfants, un sujet qui ne manque pas d'actualité. D'ailleurs, l'UNICEF participera à ce travail en intervenant en classe par l'apport d'une exposition, de photos, etc.



## MATERNELLE

### Ah ! les bonnes soupes

Ce mardi 19 octobre, à l'école maternelle, ça sentait bon !

Soupe à l'oignon, de pois cassés, de courge, au caillou (et oui), à l'endive, de légumes, de lettres... chaque classe avait sa recette.

Jean-Louis, dans sa tenue de chef de cuisine, a fabriqué la soupe au pistou devant les élèves curieux de voir les différents couteaux, la mandoline et la grande marmite qui se remplissait de légumes taillés de différentes façons. Tout le monde a voulu goûter un peu de chaque mets et s'est régalé. Une journée réussie, à reconduire sur un autre thème.

### Sortie à la ferme

En novembre, les trois classes de grande section sont allées à la ferme de Mr et Mme Jacobs à Valensole. Ils ont pu visiter la chèvrerie, traire des petites chèvres et voir l'atelier de fabrication des tomes. L'après-midi, un jeu d'orientation sur le thème les animaux rencontrés était organisé, suivi d'une dégustation de fromages à la ferme. Une excellente journée grâce à la gentillesse de la famille Jacobs et à la présence des parents accompagnateurs.



Opération nettoyage

## en souvenir



Le 24 mai un groupe de randonneurs d'Oraison a déposé une plaque à la mémoire de leur ami Richard Plume, retraité du personnel de la commune, sur les crêtes de Geruen. Montagne où Richard avait l'habitude de se rendre chaque année à la floraison des édelweiss.



L'hiver est là et la saison de ski recommence. La municipalité met en place, comme chaque année, des sorties ski pour les enfants de 6 à 16 ans le mercredi. Durant huit mercredis les enfants pourront apprécier les joies de la glisse dans le Dévoluy. Ce projet a pour objectif de permettre à tous de découvrir le ski à un coût raisonnable.

*Le public concerné :* Les enfants d'Oraison et de l'extérieur.

*La prestation :* Transport en bus, forfait avec assurance, location de matériel, ski encadré,

cours de ski ESF, repas le midi au restaurant et remise de médaille ESF en fin de saison.

*Les indispensables :* Les parents accompagnateurs bénévoles.

*Le coordinateur :* Jean-Noël Richaud.

*Le résultat :* Du plaisir !

*Les dates :* Les 5, 12, 19, 26 janvier, 2 et 9 février et 16 et 23 mars.

**Renseignements auprès  
d'Isabelle Signoret, service jeunesse  
de la mairie (04 92 70 77 75)**

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

### LES JARDINS COMMUNAUX

Dans le cadre de son action, le CCAS a souhaité créer des jardins communaux. La mise à disposition gratuite d'un terrain par la commune d'Oraison a permis de réaliser 8 parcelles d'une superficie variable n'excédant pas 95m<sup>2</sup>.

Pour pouvoir bénéficier d'un jardin, il est nécessaire de satisfaire aux quatre critères principaux suivants : être majeur et habiter la commune, vivre dans un logement sans jardin et disposer de faibles ressources. Toute demande ne respectant pas ces exigences peut toutefois être étudiée par le CCAS en fonction de la situation particulière du demandeur et de la disponibilité de parcelles. Notre volonté est de permettre à chacun, pour un coût modique, de cultiver son propre jardin mais aussi de favoriser et consolider le lien social par l'échange, les conseils et les rencontres dans cet espace collectif. Déjà 5 parcelles ont été attribuées et leurs occupants sont très solidaires. Gageons que les efforts et le travail quotidien apporteront, outre une alimentation de qualité, une satisfaction partagée.

### CHAÎNE D'ORAISON ET CCAS

L'association la Chaîne d'Oraison et le Centre Communal d'Action Sociale ont mis en place une structure administrative commune. Le caractère socialement nécessaire de la Chaîne d'Oraison étant avéré, il devenait indispensable de soutenir la charge de travail de cette association dans l'étude des dossiers, la gestion du fichier des bénéficiaires, les décisions pour la prise en charge des familles et la détermination des critères d'attribution de l'aide alimentaire. Ce partenariat ne peut qu'améliorer et conforter le travail considérable de ces bénévoles.

La distribution des denrées alimentaires reste dans les locaux actuels de l'association dans l'attente de la création prochaine d'une épicerie sociale. Cette nouvelle forme d'aide alimentaire aux personnes en difficulté permettra à chaque bénéficiaire de conserver un statut de « consommateur ». Au-delà de la distribution de nourriture, cette nouvelle structure sera un lieu d'écoute, de soutien, d'échange et de convivialité. Cette épicerie sociale et solidaire devrait être opérationnelle en tout début d'année 2011.

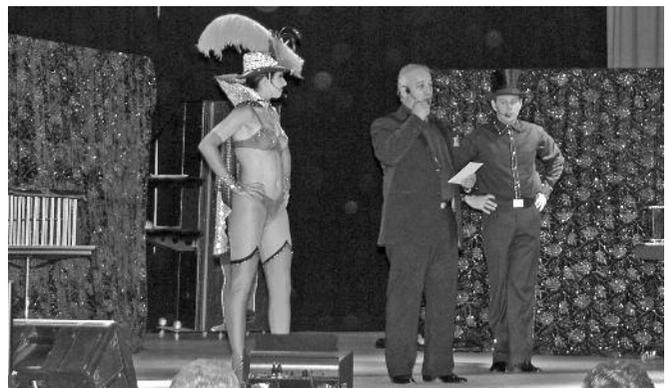
### COLIS DE NOËL

Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, nous poursuivons notre collaboration avec les CCAS de la Brillanne, Villeneuve et Volx, pour la passation d'un marché de fournitures et la confection de colis destinés aux personnes âgées. Cette procédure nous offre, au-delà du plaisir de travailler ensemble, la possibilité, compte tenu des volumes importants de commandes, de bénéficier de prix étudiés. Nous distribuons ces colis salle de l'Eden, où les personnes bénéficiaires, munies de leur invitation, partagent un moment convivial en dégustant une boisson chaude et quelques friandises servies par les membres du CCAS qui profitent de ces instants privilégiés pour faire la « causette ».

### GOÛTER DANSANT

Pour clôturer l'année, nous avons choisi un spectacle de magie dans un décor pailleté. Du rêve à la réalité il n'y a qu'un pas pour booster les personnes qui, sur des notes de musique, ont esquissé quelques pas de danse. Nous rappelons que plusieurs manifestations sont prévues pour nos anciens, au cours de l'année et sur invitation.

Toute l'équipe du Centre Communal d'Action Sociale vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.



*De nouvelles enseignes arrivent, d'autres changent de mains, la création et l'innovation économique sont au rendez-vous des bonnes affaires. Bienvenue à ces nouveaux animateurs commerciaux de la ville, votre revue Oraison Infos ne saurait que vous inviter à confier vos achats à vos professionnels de proximité.*



## FRIZ COIFFURE

Rachel Douari a repris le salon de Katy Perez en juin dernier et en est ravie.

Déjà gérante d'un salon à Riez depuis 17 ans, le hasard l'a amenée à Oraison, car c'est une boulimique de travail, et elle crée de l'emploi.

Du junior au senior, au-delà de la coupe classique mixte, elle traite les cheveux, adapte la meilleure coupe au visage et assure les soins, joignant l'esthétique à l'agréable.

Nous lui souhaitons avec son équipe un beau parcours professionnel.

**Friz Coiffure 3 rue Charles Dol  
04 92 79 86 62**

## MM CUISINE



Maud Chaissan et Emanuel Martin (dit Manu) faisaient le même métier depuis 15 ans dans une entreprise de cuisines.

Après avoir fait cause commune au plan privé, ils sont passés de l'état de collègues à celui de cogérants et les voilà en bonne place sur les Champs Elysées d'Oraison.

Emanuel à la conception, au conseil et à la commercialisation, Maud à la réalisation informatique, ce duo complémentaire a tout pour satisfaire.

A les écouter, la tendance serait à la cuisine moderne, mais la demande subsiste en rustique.

Bonne chance à ce commerce sympa qui a tout pour réussir.

**MM Cuisines 33 pl. Clément Plane 04 92 77 33 14  
mmcuisines@voila.fr**

## BON COÛT

**Un libre service en zone artisanale**



Le magasin fonctionne sur 500 m<sup>2</sup> et on trouve ici de tout : de quoi boire et manger, des accessoires, habits, produits d'hygiène et de beauté etc.

Pour les propriétaires Alain et Julia Aivazian « chez nous, c'est vraiment moins cher. Les gens cherchent des produits de qualité, des marques au moindre coût ». Puis d'expliquer la notion de discount qui renvoie, « à des produits de sous qualité, mais ce n'est pas le cas ». Les économies sont faites sur les charges de personnel, les caissières, les responsables de rayon.

**Bon Coût ZA les Bouillouettes  
06 12 56 46 96 bon.coût@hotmail.fr**

## LES ARTISANS DE LA PIERRE

**Des couturiers de la flamme**

Leur entrepôt est en zone artisanale d'Oraison, mais ils y sont peu, car ils expriment leurs talents chez leurs clients.

Didier d'Aubas de Ferrou est expérimenté en taille de pierres et de fumisterie, Nicolas di Campo a fait un parcours dans un bureau d'études, c'est un spécialiste du chauffage. Ensemble, ils ont réalisé leur projet, créer leur entreprise.

« Le foyer fermé est esthétique et économique par chaleur douce mais nous vendons aussi des foyers ouverts ». La tendance, « plutôt classique que rustique, mais nous travaillons sur mesure ».

Piliers, balustres, cuisines d'été font aussi partie de leurs compétences.

**Les Artisans  
de la pierre  
06 98 87 02 04 ou  
06 69 19 25 07  
lesap@orange.fr**





## SAUVE IMMO

Georges Sauve est un enfant du pays. Non seulement il est natif d'Oraison, mais de plus il est né dans cette même maison. « C'était la boulangerie de mon grand père ». Après la boulangerie, le local a abrité le premier magasin de fleurs du village. Les boutiques ont leur histoire, et l'immobilier porte aussi son cortège de légendes.

Sauve Immo a ouvert ses portes avec le slogan « Bienvenue chez

vous. Transactions immobilières, achats, ventes, conseils, un professionnel vous indiquera comment vivre au mieux le cœur de la Provence.

**Sauve Immo 15 rue Louis Elie Julien**  
**04 92 73 76 82, 06 84 91 03 82**  
**georges.sauve@orange.fr**

## AUX QUATRE SAISONS

Pizzas et snack



Babette et Jean Luc Muyor se sont installés depuis mars, suite à l'accident survenu à leur camion de pizzas « le Clocher » l'an dernier en juillet. Ils peuvent donc à nouveau recevoir leur clientèle dans de bonnes conditions, et leur gamme s'étend d'une quarantaine de pizzas au snack, plats du jour à consommer sur place, en terrasse ou à emporter. Ils sont restés fidèles au clocher, et le voient désormais sous un autre angle.

En corollaire, ils proposent également des produits du terroir. Bon appétit !

**Aux quatre saisons, pl. du parvis de l'église**  
**06 26 31 22 75**

## CAFÉ DES NÉGOCIANTS

Céline et Frédéric à la manœuvre



Céline et Frédéric Martinez ont pris le flambeau suite au départ d'Agnès et Laurent.

Le bar a été requalifié dans sa décoration, tables, parquet, un grand miroir ovale et des photos d'antan dont la plus vieille remonte à 1903. Les clients apprécieront l'ancienne Grande

Rue, le jet d'eau du kiosque, le boulevard de nos aïeux, un passé qui ramène au présent.

La terrasse abritée accueille les fumeurs et les amateurs de grand air, l'âme du bistrot d'hier a été restituée. Quand les jeunes générations perpétuent la tradition...

**Café les Négociants 19 allées Léon Masse**  
**04 92 78 60 66 ouvert tous les jours**

## CAFÉ DU COMMERCE

David et Valérie Teichman aux manettes

Le café du Commerce new look est arrivé avec sa déco moderne sur fond rétro, son nouveau mobilier et le toilettage des éléments esthétiques qui ont fait la réputation de l'établissement.

Des années 1890 à nos jours, les propriétaires se sont succédé en laissant à David et Valérie Teichman l'empreinte d'une vie sociale, un lieu de vie incontournable de la cité depuis maintes générations.

Quand les photos de grattes ciels côtoient les angelots, les rosaces et les frises, la modernité épouse le traditionnel, c'est une transmission de patrimoine en permanente évolution.

**Grand café du Commerce Place Clément Plane**  
**04 92 78 60 03**



## CAMPING

Avec des voitures venues de toute la France et de l'étranger, le camping a bouclé sa quatrième saison. Pour Christophe Rousseillère « nous avons effectué quelques 900 plantations depuis notre arrivée » mais dans un camping, il y a toujours quelque chose à faire.

Oraison est un superbe point de départ pour les paysages de Provence, moins bruyant que les grands sites touristiques, et de plus « c'est une cité vivante ».

Le camping est référencé dans le guide du routard, le Petit Futé et a obtenu le label « qualité camping ». Pour les amateurs, la Wi Fi est gratuite

**Chemin de Saint Sauveur 04 92 78 20 00**  
**wwwcamping-oraison.com**





## OFFICE DU TOURISME DU NOUVEAU

L'équipe désormais logée dans ses nouveaux locaux clairs, accessibles et spacieux n'a pas pour autant faibli en activité cette année. Un immeuble entier dédié à recevoir, informer et conseiller les touristes et les habitants, des salles de réunion, de classement d'archives, il n'en fallait pas plus pour faire dire aux riverains et au personnel que la commune s'était dotée d'un outil de travail performant à la hauteur des enjeux économiques de la cité.

En nouveauté, le plan 2010 de la ville et de ses alentours sur lequel apparaissent les sites remarquables, les parkings, les nouveaux lotissements et les derniers noms de rues, les îlots de tri, les aménagements du lac des Buissonnades, sans compter les itinéraires de randonnées et les sentiers botaniques. Des indications conseilleront le visiteur sur les curiosités à découvrir, à déguster avec en prime une présentation géographique et historique de la ville.

Pour ce qui n'a pas changé, les hôtesse vous accueillent avec autant de professionnalisme doublé du même sourire enchanteur.

**9 allées Arthur Gouin 04 92 78 60 80**  
**<http://www.oraison.com>**  
**[info@oraison.com](mailto:info@oraison.com)**

## Recette tradition de Noël

Un Noël en Provence sans sa pompe traditionnelle ne serait pas un vrai Noël. Le nom de ce gâteau vient de ce qu'il était fait en mettant de la farine dans l'huile qui restait au fond de la presse du moulin à huile pour la pomper.

**La recette :** Pour 4 pompes : 1 kg de farine, 250g de sucre en poudre, 200 g d'huile d'olive, une cuillère à soupe d'eau de fleur d'oranger, 80 g de levure de boulanger fraîche. Faites fondre la levure dans un demi-verre d'eau tiède. Mettez dans un saladier 5 grosses cuillères de farine, incorporez-y la levure, de façon à obtenir une pâte molle. Tracez une croix dessus avec la pointe d'un couteau. Posez cette boule au fond d'un saladier rempli d'eau tiède et laissez-la dedans jusqu'à ce qu'elle remonte à la surface. Elle met quelquefois 10 à 15 minutes, d'autres fois, elle remonte tout de suite et dans ce cas, laissez-la quand même gonfler dans l'eau 7 à 8 minutes. Dans un grand saladier, mettez le reste de la farine, le sucre, l'huile, l'eau de fleur d'oranger, la boule de levain. Pétrissez bien le tout, du bout des doigts, en aérant beaucoup la pâte et en rajoutant, au fur et à mesure, un peu d'eau tiède. La pâte obtenue doit être bien liée, mais pas dure du tout. Séparez-la en 4 boules. Étendez ces boules en rond avec le rouleau. Placez-les sur la plaque du four, préalablement beurrée et farinée, et finissez alors de leur donner une forme bien ronde, d'épaisseur bien égale. Faites 4 entailles en forme de croix et élargissez-les en trous ovales. Placez les plaques dans un endroit tiède et laissez-les lever au minimum 4 heures. Enfin, enfournez la pompe au four préchauffé à 200°C (Th. 6).

## la cigogne est partie

### NAISSANCES

AHMADOUCHE Noah .....né le 3 juin 2010  
MOGIS Eléana .....née le 4 juin 2010  
RICHAUD Chloé .....née le 9 juin 2010  
NOVELLI Célian .....né le 16 juin 2010  
GIRONDA DALTO Thibaut .....né le 27 juin 2010  
FLOUQUET AYALA-CAYUELA Jade .....née le 2 juillet 2010  
USSEGLIO-VERNA Zara .....née le 5 juillet 2010  
SILVE Victoria .....née le 12 juillet 2010  
JACQUARDPARADISO Raphaël .....né le 17 juillet 2010  
DUMENIL Emie .....née le 22 juillet 2010  
FRANCHET Lorenzo .....né le 22 juillet 2010  
SALVATO Shana .....née le 27 juillet 2010  
GILLY Alana .....née le 29 juillet 2010  
LAUGIER Faustine .....née le 3 août 2010

MAGAN Emma .....née le 9 août 2010  
SPINOSA Lou .....née le 24 août 2010  
KOWALCZYK Erwan .....né le 30 août 2010  
TERRIEN Charline .....née le 31 août 2010  
DOS SANTOS Lola .....née le 1er septembre 2010  
NOVAIS Rafaël .....né le 1er septembre 2010  
BRAULTBOUSSEAU Andreas .....né le 19 septembre 2010  
BOGGIATTO Toni .....né le 5 octobre 2010  
GIRAUD Lana .....née le 13 octobre 2010  
KIMPE Mathilde .....née le 29 octobre 2010  
RENAUD Joris .....né le 1er novembre 2010  
LUNGO Killian .....né le 4 novembre 2010  
LHEUREUX Angèle .....née le 7 novembre 2010

## ils ont dit oui !

### MARIAGES

Cyril GARCIA et Valérie CORDERO ..... mariés le 5 juin 2010  
Fabien JOSEFIK et Christelle MOLINARI ..... mariés le 26 juin 2010  
Christophe ROUSSELIERE et Laure BUISSON ..... mariés le 26 juin 2010  
Laurent CHAUVÉAU et Virginie CARLIER ..... mariés le 1er juillet 2010  
Renaud VINCENT et Myriam ANBARE ..... mariés le 3 juillet 2010  
Anthony FERRIGNO et Nadège ESTEVE ..... mariés le 10 juillet 2010  
Olivier STEENKISTE et Sylvie GIRAUD ..... mariés le 12 juillet 2010  
Stéphane ROLLAND et Kathy MARANO ..... mariés le 24 juillet 2010  
Jacques-Olivier MOURIER et Christèle AIGNAN ..... mariés le 24 juillet 2010  
Jean RAMBERT et Karen CASTILLO ..... mariés le 7 août 2010  
Florent ALCARAZ et Marie-Claude PHILIP ..... mariés le 14 août 2010  
Jean-Gabriel ALLEVARD et Sarah DUMASDELAGE ..... mariés le 14 août 2010  
Guillaume CARLAVAN et Lydie MARTINEZ ..... mariés le 28 août 2010  
Pascal DOLLET et Sylvie PERRIOD ..... mariés le 28 août 2010  
Pierre LEMERCIER et Carole COULEARD ..... mariés le 18 septembre 2010  
Martial GRAFFIN et Murielle DESCIEUX ..... mariés le 6 novembre 2010

## ils nous ont quittés

### DÉCÈS

VALLÉE née PAROÏELLE Micheline .....décédée le 5 juin 2010  
GANDOLPHE Auguste .....décédé le 11 juin 2010  
VEDEL née MOREAU Simone .....décédée le 19 juin 2010  
RICHEBOIS René .....décédé le 9 juin 2010  
CHAZE Martial .....décédé le 5 juillet 2010  
ROCHEBRUN Jean .....décédé le 10 juin 2010  
BOCAGE née BONNEVILLE Denise .....décédée le 8 juillet 2010  
CAMPANA Jean .....décédé le 9 juillet 2010  
PITON Lucien .....décédé le 18 juillet 2010  
GAUBERT Josette .....décédée le 19 juillet 2010  
LEDOUX Réinaldo .....décédé le 10 juillet 2010  
BRETON née BATRET Renée .....décédée le 18 juillet 2010  
GEBELIN née MIDOT Ginette .....décédée le 20 juillet 2010  
ROCHE Jean-Michel .....décédé le 19 juillet 2010  
DODEMAN née RENAULT Thérèse .....décédée le 21 juillet 2010  
DOSE née MATTIUSI Antonia .....décédée le 29 juillet 2010  
LORENZO Francisco .....décédé le 31 juillet 2010  
TRUCHET Daniel .....décédé le 23 juillet 2010  
BERNARD Alain .....décédé le 1er août 2010  
BON née PRUNIER Georgette .....décédée le 30 juillet 2010  
CALEGARI Louis .....décédé le 9 août 2010  
SOUCHIER Marcel .....décédé le 19 août 2010

GALERNE Raymond .....décédé le 2 septembre 2010  
BLANC Jeannine .....décédée le 24 août 2010  
PISANO Ernest .....décédé le 12 septembre 2010  
BETHUNE Claude .....décédée le 16 septembre 2010  
BOREL née PAUL Elise .....décédée le 23 septembre 2010  
CARDEILHAC née MEURILLON Suzanne .....décédée le 17 septembre 2010  
AGNEL Louis .....décédé le 27 septembre 2010  
CHALKITIS Nicolas .....décédé le 23 septembre 2010  
CHAIX née LELIEVRE Simone .....décédée le 29 septembre 2010  
LEYDET née PEYTRAL Louise .....décédée le 6 octobre 2010  
LAHARGOU née MARTIN Adèle .....décédée le 7 octobre 2010  
MICHEL Albert .....décédé le 5 octobre 2010  
MÉRIGOT Edouard .....décédé le 5 octobre 2010  
FONTAINE née TURPIN Yvonne .....décédée le 8 octobre 2010  
PIOT Lionel .....décédé le 7 octobre 2010  
CHASTEL née BERARD Lise .....décédée le 25 octobre 2010  
AUGER née PAGE Denise .....décédée le 18 octobre 2010  
GAILLIARD Emilienne .....décédée le 24 octobre 2010  
MARANDO née SAMSON Nicole .....décédée le 16 novembre 2010  
CURNIER Gérard .....décédé le 15 novembre 2010  
ESTEVE née BACHREL Marie .....décédée le 6 novembre 2010  
PLAUCHUD née MAZAN Simone .....décédée le 16 novembre 2010

# à vos agendas !

## Marché hebdomadaire le mardi matin

Tous les vendredis, à 10h visite guidée de la ville (histoire, fontaines, architecture, lecture de paysages, botanique, ...) Rendez vous près du kiosque à musique. Réservation à l'office de tourisme **04 92 78 60 80** (2 personnes minimum).

**Cinéma 2 fois par mois**, Cinéma 2 fois par mois, salle de l'Eden, à 18h et 21h. Recevez le programme sur votre messagerie en le demandant à **cinepays@orange.fr**.

## Décembre

**Jusqu'au 31** Féerie de Noël, salles du château  
**Vendredi 31** Réveillon du Comité des Fêtes, salle de l'Eden

## Janvier

**Jusqu'au 15** Crèches dans le village  
**Vendredi 7** Vœux du Maire à 18h30, salle de l'Eden  
**Vendredi 28** Thé dansant de l'Amicale du Personnel Communal, salle de l'Eden  
**Samedi 29** Concert Eden District Blues à 20h 30, salle de l'Eden

## Février

**Mardi 1er** Collecte de sang, salle de l'Eden  
**Samedi 5** Soirée salsa de l'Association Secours & Protection des Animaux, salle de l'Eden  
**Vendredi 11 19 et 20** St Valentin de l'Atelier Toutes Danses, salle de l'Eden  
Spectacle, Pow wow Dancers Show, salle de l'Eden

## Mars

**Samedi 5** Carnaval Destination Jeunesse dans les rues et salle de l'Eden  
**Mardi 8** Journée de la femme, salle de l'Eden  
**Samedi 19** Concert Eden District Blues à 20h 30, salle de l'Eden  
**Dimanche 20** Spectacle Atelier Toutes Danses, salle de l'Eden

## Avril

**Du 1 au 10** Exposition des artistes locaux, salles du château  
**Dimanche 3** Parcours du cœur  
Vide grenier de l'Association Secours & Protection des Animaux  
**Dimanche 17** Vide grenier des parents d'élèves  
**Mardi 26** Collecte de sang, salle de l'Eden  
**Vendredi 29** Conférence association Qualité de la Vie, salle du château

## Mai

**Dimanche 8 7 et 8** Courses hippiques à l'hippodrome  
Exposition Art de Mai avec les élèves de Rosario d'Espinay Saint-Luc salles du château  
**Dimanche 15 18 et 19** Vide grenier de la FNACA  
Forum de l'armée Destination Jeunesse, salles du château et place Clément Plane  
**Samedi 21** Concert Eden District Blues à 20h 30, salle de l'Eden  
**Dimanche 22** Fête des associations sur les places  
Kermesse des parents d'élèves à l'hippodrome

## Juin

**Samedi 4** 20<sup>e</sup> anniversaire de Rythme et Harmonie, salle de l'Eden et sur les places  
**Dimanche 5 11 et 12** Vide grenier des Sapeurs Pompiers  
Rencontre festives Destination Jeunesse, à l'hippodrome  
**18** Fête de la musique  
**Du 24 au 26** Théâtre par la Compagnie Lumière d'Etoiles, salle de l'Eden  
Vide grenier de l'Association Secours & Protection Des Animaux

### LOTOS (salle de l'Eden)

#### JANVIER

**Samedi 1<sup>er</sup>** Oraison Sports  
**Dimanche 9** Les Pieds Tanqués  
**Dimanche 23** Oraison Sports  
**Dimanche 30** Parents d'élèves de l'école élémentaire

#### FEVRIER

**Dimanche 6** Oraison Accueil  
**Dimanche 13** Les Cheveux D'argent

#### MARS

**Dimanche 6** Aide à Domicile en Milieu Rural  
**Dimanche 13** Handicap Evasion

#### AVRIL

**Dimanche 17** Oraison Accueil



Arrivée du Grand Raid



Kermesse à la résidence des Tilleuls



opération nettoyage aux Buissonnades



Les artistes dans la rue